

## **OBJET : AJUSTEMENTS RELATIFS À LA PÉRIODE DU CONGÉ DES FÊTES**

**La Prairie, le 20 novembre 2020** – À la suite de la conférence de presse du premier ministre du Québec, monsieur François Legault, qui a eu lieu en fin de journée hier, des mesures exceptionnelles ont été annoncées visant à permettre à toutes les Québécoises et à tous les Québécois de profiter de la période des Fêtes de manière sécuritaire et afin de limiter les impacts sur les apprentissages des élèves en visant à garder nos écoles ouvertes.

Voici le résumé des mesures qui seront mises en place par le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) à la suite de ces annonces :

### **Pour les élèves du préscolaire et du primaire**

- Il n’y aura aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 6 janvier 2021 inclusivement.
- Les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire, s’il y a lieu, seront maintenues, dont celle du 6 janvier 2021.
- Lors des journées de classe entre le 17 et le 22 décembre 2020 inclusivement, les élèves devront réaliser les apprentissages à la maison (lecture, travaux, etc.) et leurs enseignants assureront un lien pédagogique et un contact quotidien avec eux.
- Pour les journées du 17, 18, 21 et 22 décembre 2020, des services de garde d’urgence seront ouverts pour les parents qui occupent un emploi dans un secteur d’activité prioritaire, incluant le personnel scolaire. La liste complète des secteurs prioritaires sera rendue publique par le gouvernement prochainement.

### **Pour les élèves du secondaire**

- Il n’y aura aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 10 janvier 2021 inclusivement.
- Les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire, s’il y a lieu, seront maintenues, dont celle du 6 janvier 2021.
- Pour les journées du 17, 18, 21 et 22 décembre 2020 ainsi que pour celles du 7 et 8 janvier 2021, des services éducatifs à distance seront offerts par les écoles pour tous les niveaux (secondaire 1 à 5), selon l’horaire habituel des élèves.

### **Pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle**

- L’enseignement à distance sera privilégié entre le 17 décembre et le 22 décembre 2020 inclusivement et du 6 au 8 janvier 2021 inclusivement, lorsque la nature des programmes d’études le permet dans le respect du protocole d’urgence.
- Ainsi, les centres ne pourront pas accueillir d’élèves dans leurs locaux et leurs laboratoires entre le 17 décembre 2020 et le 10 janvier 2021 inclusivement.
- Les évaluations locales pourront se dérouler à distance.
- Les stages pourront se poursuivre comme prévu.
- Pour les élèves qui ne seraient pas en mesure de suivre leur formation à distance, les centres prévoient du travail de révision ou d’enrichissement à réaliser pendant les jours identifiés.

***À noter : L’École régionale Brenda-Milner n’est pas concernée par ces mesures et demeure ouverte selon le calendrier scolaire habituel.***

## **Informatique**

L'école de votre enfant communiquera des informations complémentaires à cet effet, s'il y a lieu.

## **Ressources parentales**

Les familles doivent composer avec de nouveaux défis et il est possible que les activités quotidiennes au travail et à la maison soient vécues différemment. Des ressources sont disponibles, notamment pour soutenir les parents qui rencontrent des problématiques psychosociales. Pour connaître les coordonnées de ces ressources, nous vous invitons à prendre connaissance du [bottin complet des organismes communautaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest](#). En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter l'une ou l'autre des ressources disponibles.

Pour maximiser les chances de freiner la propagation du virus et avoir un impact sur l'ampleur de la situation actuelle, le respect des mesures sanitaires est important plus que jamais. L'apport de chacun est fondamental. Profitez bien de la période des Fêtes et merci de rester prudents face au virus en tout temps!

*La Direction générale*